

LIEUX ET HORAIRES D'ACCUEIL

Ouvert du lundi au vendredi, l'accueil de loisirs vous propose 3 formules d'accueil : journée, uniquement le matin ou uniquement l'après-midi.

La facturation sera établie à la fin du séjour sur la base des présences définies au moment de l'inscription. **Toute absence non justifiée ou toute annulation à partir du mercredi 8 février donneront lieu à facturation.** Seul un certificat médical permettra de ne pas facturer la journée.

Pour les enfants domiciliés hors de la Communauté de Communes du bassin de Gannat, un coût supplémentaire de 3,40 €, correspondant au prix du repas, sera ajouté.

	Matin		Après-midi	
	Accueil	Départ	Accueil	Départ
Mazurier	de 8h30 à 9h30	de 11h30 à 12h30	de 13h à 14h	de 17h30 à 18h
Ecole Maternelle Eugène Bannier	de 7h30 à 8h30	-	-	18h
Champ de Foire (allée de stationnement des poids-lourds)	Ramassage à 8h35	-	-	17h40
Malcourlet (face école primaire)	Ramassage à 8h45	-	-	17h50

Pour information, aperçu de la nouvelle facturation :

Pendant les vacances, je suis accueilli (e)	Je pars du Centre de loisirs	Nbre d'heures facturées
Entre 7h30 et 8h30 (Eugène Bannier)	entre 11h30 et 12h30	5 h
	entre 17h30 et 18 h	11 h
Entre 8h30 et 9h30 (Champ de Foire, Malcourlet et Mazurier)	entre 11h30 et 12h30	4 h
	entre 17h30 et 18h	10 h
Entre 13h et 13h30 (Mazurier)	entre 17h30 et 18h	5 h
Entre 13h30 et 14h (Mazurier)	entre 17h30 et 18h	4 h

Retrouvez toutes ces informations sur le site www.bassin-gannat.com, rubrique "Petite enfance, enfance et jeunesse / centres de loisirs".



Accueil de Loisirs Municipal
Les Presles, 03800 MAZERIER
Tél. 04 70 90 80 97 - alsh@ville-gannat.fr

ACCUEIL
DE LOISIRS
municipal Armand Boussoange



REGARDS
SUR LA
VILLE

VACANCES D'HIVER 2012

Du lundi 13 au vendredi 17
et du lundi 20 au vendredi 24 février 2012.

Découvrir ou re-découvrir des structures municipales et apporter un regard différent selon la vision des enfants.

- Connaître ce qu'une ville peut offrir comme service
- Transformer des structures par le biais du regard des enfants sur celles-ci (point information jeunesse, école de musique, médiathèque et office de tourisme)
- Stimuler l'imagination, l'originalité et la créativité

PETITS ET PETITS-MOYENS ► **Mobimaz et Maztoto**

Tous le long des vacances les enfants vont suivre Mobimaz et Maztoto. Ces deux farfelus vont amener les enfants à la découverte de la ville, de la médiathèque, de son corps par le biais de parcours de motricité et d'activités manuelles.

MERCREDI 22 FÉVRIER VEILLÉE « **Contes en pyjamas** » de 18h à 20h

MOYENS ► « **Discovery : de l'infiniment petit à l'infiniment grand !** »
Représentation du quartier, de la ville... ouverture sur le monde, et exploration de la galaxie.

GRANDS ► « **Info ou Intox : Radio flash à Maz' !** »

Durant la journée des « flash infos » informeront petits et grands sur la vie du Centre. Mais aussi des activités physiques innovantes, une « crêpe party »... !

JEUDI 16 FÉVRIER **Après-midi Piscine**

JEUDI 23 FÉVRIER VEILLÉE **"Touche-pas à ma place !!!!!" ...**

blind test de 18h à 21h30.

Mardi 21 : Mardi-gras !!!

Tous les enfants sont conviés à apporter un costume pour une journée festive déguisée !

Jeudi 23 : Journée « Tous Ensemble »

Petits et grands se mêlent au travers de la découverte de nouveaux jeux originaux (jeux de société, plateaux, jeux de stratégie...)

Du mercredi 15 au vendredi 17 Février :

Mini-séjour pour les enfants à partir de 8 ans à Montoncel (Montagne Bourbonnaise).

AU PROGRAMME

Luge, raquette ou course d'orientation, sarbacane suivant la météo.

OBJECTIFS

Permettre aux enfants d'apprécier la vie en collectivité, de favoriser leur autonomie et les responsabiliser dans diverses tâches quotidiennes.

Coût du séjour 60 euros.



L'accueil de loisirs municipal de Gannat est ouvert aux enfants à partir de 2 ans et demi (scolarisés) ou 3 ans.

Pour toute nouvelle inscription merci de préparer les pièces suivantes :

- * Carnet de santé
- * Numéro de sécurité sociale
- * Numéro d'allocataire CAF
- * Attestation d'assurance responsabilité civile ou extra-scolaire
- * Pour les enfants domiciliés hors département et/ou dont le régime social est différent de celui de la CAF: fournir l'avis d'imposition des personnes composant le foyer fiscal pour l'année 2011 (sur les revenus de l'année 2010).

Dates d'inscription obligatoires (dans la limite des places) à Mazerier, de 15h à 18h30 :

LUNDI 30 ET MARDI 31 JANVIER ET JEUDI 2 ET VENDREDI 3 FÉVRIER 2012.

Pour les enfants dont c'est la première inscription, le dossier devra être rempli exclusivement lors de ces journées réservées avec l'équipe de direction.

Vous avez la possibilité de télécharger la fiche d'inscription en ligne sur le site www.bassin-gannat.com, rubrique "Petite enfance, enfance et jeunesse / centres de loisirs" !

Il est probable que des sorties non stipulées sur le programme soient annoncées ultérieurement (ex : cinéma). En cas d'inscription sur les séances de cinéma, une participation exceptionnelle de 3.90 € sera facturée en plus du coût du séjour.